

ENTENTE DE PARTENARIAT

La faculté de sciences économiques de l'USJ connecte ses étudiants aux réalités de la diplomatie économique

Signé le 7 octobre 2026, le mémorandum d'entente (MoU) entre l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et le ministère des Affaires étrangères et des Émigrés permettra d'acquérir une expérience pratique au sein de ce ministère.

Dès le semestre prochain, les étudiants de la faculté des sciences économiques (FSE) de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ) seront en mesure d'effectuer des stages de formation, de 8 à 12 semaines, au ministère des Affaires étrangères et des Émigrés, de participer à des projets de recherche appliquée et à des simulations de négociations internationales, de même que de préparer des notes économiques et des notes de politique publique. « L'objectif de ce mémorandum d'entente, c'est de rapprocher la formation universitaire de la diplomatie économique. Les étudiants possèdent des connaissances théoriques, enseignées dans le cadre de leurs cours, mais il leur faut également un acquis pratique et le MoU offre l'occasion de développer cette compétence », affirme le Pr Jean-François Verne, doyen de la FSE. En leur faisant découvrir les mécanismes de fonctionnement de la Direction des affaires économiques, ainsi que la nature et les exigences du travail diplomatique, le MoU leur offrira l'opportunité de consolider leurs connaissances académiques et d'acquérir une expérience de terrain. « Le MoU donnera à nos étudiants l'occasion de confronter leurs connaissances théoriques aux réalités professionnelles et de découvrir concrètement le fonctionnement des services économiques d'une



Photo souvenir à l'issue de la signature du protocole d'entente, réunissant le ministre des Affaires étrangères, le recteur, le doyen de la FSE, des ambassadeurs et de hauts responsables du ministère, de l'USJ et de la FSE. Photo USJ

institution publique. En effet, dans l'enseignement supérieur, il y a parfois un écart entre la théorie et la pratique. La FSE, proposant des unités d'enseignement pratiques, à l'instar du cours de diplomatie économique, est en train de combler cet écart », poursuit le Pr Verne. Si le stage peut les aider à préparer le concours d'accès au cycle de diplomatie économique, il facilitera surtout leur insertion

professionnelle et les préparera à rejoindre le corps diplomatique libanais. « Il y aura des emplois à la clé qui seront très intéressants pour eux. Ils pourraient travailler au département des affaires économiques du ministère. C'est là que réside l'enjeu. » Le doyen de la FSE ajoute d'ailleurs que le MoU permettra aux étudiants de développer des compétences indispensables en matière d'analyse,

de synthèse, de négociation et de participation à la prise de décision, mais également des compétences transversales, telle que la communication. « Les étudiants apprendront à communiquer oralement pendant les stages, parce que lorsqu'on exerce le métier de diplomate, qui plus est dans le domaine de la diplomatie économique, il faut savoir s'exprimer correctement, que ce soit en

français ou en anglais. C'est fondamental qu'ils sachent exposer leurs cas à leur équipe ».

Réflexion sur des dossiers relevant de la diplomatie économique locale

Par ailleurs, le MoU constituera une occasion pour les étudiants de réfléchir sur des problématiques économiques et commerciales prioritaires, liées à la conjoncture du pays. « Le ministère des Affaires étrangères pourrait tirer parti des études de cas concrets que prépareront les étudiants de 1^{er}, 2^e et 3^e année, dans le domaine de l'économie internationale », de même que des travaux de recherche auxquels contribueront les doctorants et les enseignants de la FSE. Selon le Pr Jean-François Verne, les étudiants pourraient être amenés à travailler sur des études axées sur la place qu'occupe le Liban en matière d'économie internationale. « Il faut tenir compte du contexte régional en termes de relations internationales, surtout à l'heure actuelle avec ce qui se passe dans la région et au-delà, afin de réfléchir sur les modalités de relance du Liban ». Pour le doyen de la FSE, il s'agira de réfléchir sur les politiques économiques, les relations avec les institutions financières internationales, les relations économiques bilatérales, les accords commerciaux internationaux que le pays pourrait conclure avec ses partenaires de la

région et avec l'Europe, ou encore les mesures à entreprendre pour accroître les investissements étrangers, sachant que la situation politique n'est pas stable. Toutefois, le Pr Verne souligne que les étudiants vont devoir avant tout travailler sur des dossiers relevant de la diplomatie économique locale. « Ils devront comprendre comment effectuer une coopération entre les acteurs locaux. Il faut régler les problèmes au niveau interne tout d'abord et réfléchir comment assurer une certaine unité. La diplomatie économique inclut non seulement les relations internationales, mais aussi les structures économiques locales. » Le doyen explique que la diplomatie économique implique « de mener des négociations, mais aussi de veiller à ce qu'elles soient équitables et éthiques pour toutes les parties concernées ». Le doyen de la FSE assure en outre que pour reconstruire le pays, les étudiants doivent « être bien formés ». À travers ce mémorandum d'entente, « nous ne travaillons pas uniquement pour l'USJ et pour la FSE. Les étudiants sont appelés à intégrer la société libanaise et seront de demain. Je pense donc qu'il est essentiel que les institutions publiques s'intéressent de plus près aux activités de l'USJ », conclut le Pr Jean-François Verne.

C.E.